

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 22 avril 2005
(convocation du 11 avril 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Avril Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCASSOU Dominique, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BRACQ Mireille, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, M. DUTIL Silvère, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GOURGUES Jean-Pierre, M. GRANET Michel, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, Mme MOULIN-BOUDARD Martine, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. POIGNONEC Michel, M. PONS Henri, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. ANZIANI Alain à M. SAINTE-MARIE Michel
M. BRANA Pierre à M. DOUGADOS Daniel
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert
Mme. CASTANET Anne à M. CASTEX Régis
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
Mme. DELAUNAY Michèle à Mme. CARTRON Françoise
M. DELAUX Stéphan à Mme. BRACQ Mireille
Mme. DESSERTINE Laurence à Mme. VIGNE Elisabeth
M. DUCHENE Michel à M. SIMON Patrick
Mme. FAORO Michèle à M. MONCASSIN Alain
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. FAYET Guy à M. BANNEL Jean-Didier
M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude

M. FLORIAN Nicolas à M. POIGNONEC Michel jusqu'à 10 H 45
M. GUICHOUX Jacques à M. GUILLEMOTEAU Patrick
M. HERITIE Michel à M. HOUDEBERT Henri
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard
M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
M. MANGON Jacques à M. MERCHEZ Jean jusqu'à 11 H 00
M. MILLET Thierry à M. BELLOC Alain jusqu'à 10 H 30
Mme. PALVADEAU Chrystèle à Mme. TOUTON Elisabeth
Mme. PARCELIER Muriel à Mme. CARLE DE LA FAILLE Marie Claude
Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle
M. QUANCARD Joël à M. CASTEL Lucien
M. REDON Michel à M. RESPAUD Jacques
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André
M. VALADE Jacques à M. MARTIN Hugues

LA SEANCE EST OUVERTE

Marchés Publics - Captages d'eau potable de la Communauté urbaine de Bordeaux - Régularisation des périmètres de protection - Campagne 1

- Marché n°02202U - Prolongation de la durée totale d'exécution du marché - Avenant n°1 - Autorisation**

Monsieur TURON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a passé un marché à bons de commande avec le groupement S.I.E.E./C.E.B.T.P. notifié le 25 avril 2002 pour l'établissement des études nécessaires à la régularisation des captages d'eau potable de la Communauté urbaine de Bordeaux : 26 captages répartis en 9 lots indissociables dont 1 lot de coordination (marché n°02202 U).

Pour faire face à la part d'incertitudes liées à certaines phases de réalisation, ce contrat a été conclu sous la forme d'un marché à bons de commande avec un minimum total de 110 000 € TTC et un maximum total de 345 400 € TTC.

Les études se déroulent en plusieurs phases. Ainsi, pour chaque lot, il est procédé de la manière suivante :

- collecte des données et établissement par le bureau d'études du dossier d'environnement nécessaire aux hydrogéologues agréés pour déterminer les futurs périmètres de protection (phase 1),
- puis, en dehors du marché : désignation par le préfet de l'hydrogéologue agréé et définition par l'hydrogéologue agréé des futurs périmètres de protection,
- état parcellaire et évaluation économique de la mise en place des futurs périmètres de protection, par le bureau d'études (phase 2),
- établissement du dossier de D.U.P par le bureau d'études (phase 3),
- préparation des courriers de notification d'ouverture d'enquête (phase 4).

Les 9 lots que comporte ce marché sont engagés et les études sont à ce jour à différents stades d'avancement.

La réalisation des prestations prévue au marché a été cependant fortement perturbée par un élément extérieur et imprévisible à savoir : la grève des hydrogéologues agréés nommés par le Préfet sur chacun des captages en vue de délimiter les périmètres de protection.

Cette grève a démarré le 15 mai 2003 et s'est terminée le 30 mars 2004 et aura ainsi duré plus de 10 mois bloquant d'autant l'avancement des dossiers (cf. documents ci-joints attestant du début et de la levée du mouvement de grève).

Un avenant au marché conclu à l'origine s'avère par conséquent nécessaire afin de prolonger la durée totale du marché et d'être en mesure de finaliser les nombreux dossiers en cours d'élaboration. La prolongation de délai sollicitée est de 10 mois afin de prendre en compte la durée de la grève, ce qui porte la fin de l'exécution du marché (initialement prévue au 24 avril 2005) au 24 avril 2006.

Ces modifications n'ont aucune répercussion financière sur le montant du marché n°02202 U.

Par conséquent, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président à signer de l'avenant ci-joint relatif à la prolongation de la durée totale du marché 02202 U passé avec le groupement SIEE/CEBTP.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 avril 2005,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
17 MAI 2005

M. JEAN-PIERRE TURON

